



INTERSAN INC
UNE FILIALE DE CANADIAN WASTE SERVICES

2535, 1ère Rue
Sainte-Sophie QC J5J 2R7

PLAN
DES
MESURES
D'URGENCE



INTERSAN INC.
UNE FILIALE DE CANADIAN WASTE SERVICES

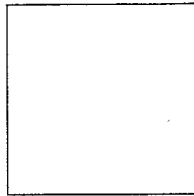
Sainte-Sophie
(Québec) Canada

PLAN DES MESURES D'URGENCE

<i>AMBULANCE – POMPIERS POLICE</i>	911
<i>INFO SANTÉ C.L.S.C.</i>	(450) 431-2221
<i>HÔPITAL DE SAINT-JÉRÔME</i>	(450) 431-8200 URGENCE : (450) 431-8400
<i>SERVICE DES INCENDIES</i>	(450) 436-8566 ou 911
<i>POLICE STE-SOPHIE POLICE (S.Q.)</i>	(450) 475-7708 (450) 310-4141 ou 911
<i>CENTRE ANTI-POISON</i>	1-800-463-5060
<i>ONYX (déversement)</i>	(514) 351-7264

VOUS ÊTES ICI

COMPAGNIE	<i>INTERSAN INC.</i>
VILLE	<i>SAINTE-SOPHIE</i>
ADRESSE	<i>2535, 1^{ÈRE} RUE SAINTE-SOPHIE J5J 2R7</i>
RÉGION	<i>BASSES LAURENTIDES</i>
N° TÉLÉPHONE	<i>(450) 438-5604</i>



Sainte-Sophie
(Québec) Canada

PLAN DES MESURES D'URGENCE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU DOCUMENT.....	1
INTERSAN INC.....	2
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DU PERSONNEL RESPONSABLE.....	3
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE -- URGENCES EXTÉRIEURES.....	4
Liste des fournisseurs locaux -- SERVICES.....	5
COMITÉ DE CONTRÔLE.....	6
RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE CONTRÔLE.....	7
ÉVACUATION.....	9
PROCÉDURES D'ÉVACUATION D'URGENCE.....	10
Définitions des groupes.....	11
Responsabilité du chef de groupe.....	11
Explosion.....	16
Inondation.....	17
Informatique.....	18
Émission et fuite de Gaz.....	19
Blessures multiples ou décès.....	20
Feu.....	21
Panne électrique.....	22
Déversement accidentel.....	23
Tremblement de terre.....	24
Tornade / Ouragan.....	25
Manifestation civile.....	26
Verglas.....	27
Alerte à la bombe.....	28
LOCALISATION DES PRINCIPAUX INTERRUPTEURS DES SERVICES UTILITAIRES	30
Liste de distribution.....	31

Annexe A – Plan de l'atelier de soudure
Annexe B – Plan du centre de tri
Annexe C – Plan des bureaux et du garage
Annexe D – Plan du site d'enfouissement



Sainte-Sophie
(Québec) Canada

PLAN DES MESURES D'URGENCE

ÉMISSION OU FUITE DE GAZ

Dans ce cas, avertissez les directeurs généraux et les responsables des opérations.

- 1) *Exécuter les PROCÉDURES DU PLAN D'ÉVACUATION (p. 11) si un danger est décelé.*
- 2) *Avertir les autorités concernées.*
- 3) *Établir une barrière et retenir tout personnel non nécessaire à l'extérieur du périmètre dangereux.*
- 4) *Avertir ALAIN LECLERC :*
Bur. : (514) 393-3228, poste 2141
Cell. : (514) 231-3834
- 5) *Avertir le MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, au (450) 623-7811 ou en dehors des heures d'affaires au (514) 873-3454.*
- 6) *Établir un centre de commande à l'extérieur de la zone dangereuse.*

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite de biogaz à l'extérieur de la propriété

Temps Estimé	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
00 :00	9 :00		Fuite de biogaz	
00 :05	9 :00	9 :05	Voisin	Avisé Intersan (Qui ? numéro d'urgence disponible dans le plan de sécurisation ?)
00 :01	9 :06	9 :07	Réceptionniste	Avisé Directeur - Division Enfouissement
00 :03	9 :07	9 :10	Directeur	Vérifie si les intervenants d'urgence ont été contactés (pompiers, policiers et Urgence Environnement) et les contacts au besoin Avisé le responsable des Opérations Avisé la firme d'échantillonnage de l'air
00 :01	9 :08	9 :09	Chef pompier du territoire concerné	Évalue la nécessité de contacter des intervenants d'urgence de d'autres municipalités (pompiers) et les appel au besoin
00 :07	9 :08	9 :15	Urgence Environnement	Rappel le directeur et communique au besoin avec le Ministère des Ressources Naturelles (MRN)
00 :05	9 :13	9 :18	Policiers (2 personnes)	Arrivent sur les lieux
00 :05	9 :13	9 :18	Resp. Opération	Va chercher l'instrument de mesure des gaz en continue et les appareils de protection respiratoire (munis de cartouches pour protéger des vapeurs organiques et des gaz acides)
00 :06	9 :14	9 :20	Chef pompier du territoire concernée	Arrive sur les lieux
00 :10	9 :15	9 :25	Directeur	Arrive sur les lieux
01 :00 réaliste ?	9 :17	10 :17	Firme d'échantillonnage	Arrive sur les lieux

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite de biogaz à l'extérieur de la propriété

Temps Estimé	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
00 :05	9 :19	9 :24	Policiers et chef pompier	Évaluent la situation, délimitent un périmètre de sécurité et informent les citoyens.
00 :10	9 :20	9 :30	Resp. Opération	Arrive sur les lieux
00 :30	9 :20	9 :50	MENV	Arrive sur les lieux
01 :00 réaliste ?	9 :20	10 :20	MRN	Arrive sur les lieux
00 :15	9 :24	9 :39	Pompiers	Arrosent les vapeurs de gaz explosives
02 :00	9 :25	11 :25	Policiers	Surveillent les lieux et procèdent sur demande (pompiers ou autres autorités compétentes) au barrage de la route à proximité du lieu de l'incident. Évalue la nécessité d'évacuer les citoyens et contactent au besoin le maire de la municipalité à ce sujet.
02:00	9 :30	11 :30	Resp. Opérations	Détermine le niveau de gaz explosif (méthane) et de sulfure d'hydrogène à l'extérieur du périmètre de sécurité.
02 :00	9 :35	11 :35	Directeur	Informe les intervenants sur le site du type de vapeurs mesurées à l'extérieur de la zone d'intervention et du niveau de danger (par rapport aux limites d'explosibilité du méthane et aux valeurs ERPG 1, 2 et 3 pour le H ₂ S).
00 :10	9 :50	10 :00	MENV	Évalue la situation avec les pompiers et policiers et avise au besoin le ministère des Transports
00 :30	10 :05	10 :35	ministère des Transports	Arrive sur les lieux

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite de biogaz à l'extérieur de la propriété

Temps Estimé	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
01 :30	10 :17	11 :47	MRN	Évalue la situation et prélève des échantillons de gaz au besoin
02 :00	10 :18	12 :18	Firme d'échantillonnage	Prélève un échantillon de gaz à proximité de la source d'émission et l'achemine au laboratoire
ND	10 :40	ND	Pompiers, ministère des Transports	Sécurisent les lieux et effectuent la surveillance des lieux de l'incident si la fuite de gaz survient à proximité d'une voie publique
01 :00	10 :50	11 :50	ministère des Transports	Procède au besoin à la déviation de la route et installe des barricades
ND			Municipalité, ministère des Transports	Retour à la normale et enlèvement des barricades
00 :30	13 :00	13 :30	Directeur	Définit les mesures correctives appropriées à la situation et prépare un rapport d'incident. Soumet une copie du rapport au MENV
	13 :30		Resp. Opérations	S'assure de la mise en place des mesures correctives dans les plus brefs délais
5 jours ?			Laboratoire d'analyse certifié	Transmet une copie des résultats d'analyses de gaz au consultant en géotechnique et au Directeur
10 jours ?			Consultant en géotechnique	Évalue la situation (origine du gaz mesuré) et rédige un rapport
			Directeur	Soumet une copie du rapport d'étude au MENV
			MENV	Fait suivre la copie du rapport d'étude aux intervenants des ministères concernés

ND : non déterminé



Sainte-Sophie
(Québec) Canada

PLAN DES MESURES D'URGENCE

DÉVERSEMENT MAJEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS ET AUTRES PRODUITS NOCIFS À L'ENVIRONNEMENT

1. *Contenir le déversement à l'aide d'absorbant ou d'une berme*
2. *Éviter tout déversement dans les réseaux publics d'égout et dans l'environnement*
3. *Disposer de l'absorbant selon les règles s'appliquant au produit récupéré.*
4. *Aviser la direction d'Intersan.*
5. *Compléter un rapport d'enquête.*

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite d'un bassin contenant des eaux de lixiviation

Temps Estimé (hre)	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
	9 :00		Brèche constatée au niveau d'un bassin	
00 :02	9 :00	9 :02	Employé	Avis responsable des opérations – Enfouissement
00 :02	9 :02	9 :04	Resp. Opérations	Avis directeur - division Enfouissement
00 :04	9 :03	9 :07	Directeur	Avis équipe d'intervention (3 opérateurs de pelle mécanique)
00 :07	9 :03	9 :10	Urgence environnement (MENV)	Avis Urgence Environnement
00 :10	9 :05	9 :15	Cie de pompage	Avis la compagnie de pompage
00 :03	9 :05	9 :08	Équipe d'intervention (EI) avec Resp. Opérations	Avis la firme d'échantillonnage des eaux de surface (Dessau-Soprin)
01 :30	9 :06	10 :36	Technicien de la firme d'échantillonnage	Avis le gardien du site
00 :02	9 :08	9 :10	Resp. Opérations	Rappelle le directeur
01 :00	9 :10	10 :10	EI (1 opérateur)	Premier camion arrive au site
00 :30	9 :11	9 :41	Ministère de l'Environnement (MENV)	Arrive sur les lieux de l'événement
00 :01	9 :11	9 :12	Resp. Opérations	Arrive au site
				Définit la méthode de travail
				Colmate la brèche avec de l'argile à l'aide d'une pelle mécanique
				Arrive au site
				Détermine l'emplacement et la superficie de la digue de retenue à construire en bordure des eaux d'écoulement (face de drains et niveau)

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite d'un bassin contenant des eaux de lixiviation

Temps Estimé (hre)	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
01 :00	9 :12	10 :12	El (2 opérateurs)	construire en bordure des cours d'eau (fossés de drainage et ruisseau) Aménagement des digues de retenue à l'aide de pelle mécanique
00 :01	9 :15	9 :16	Gardien du site	Dirige le premier camion de pompage et mentionne les règles de sécurité
00 :20	9 :19	9 :39	Cie de pompage (1 ^{er} camion)	Début du pompage des eaux déversées par le 1 ^{er} camion (1 ^{er} voyage)
00 :20	9 :39	9 :59	Cie de pompage (1 ^{er} camion)	Début du transfert des eaux déversées dans le bassin par le 1 ^{er} camion (1 ^{er} transfert)
00 :05	9 :22	9 :27	Resp. Opérations Intersan	Identifie un bassin disponible sur le site pour le transfert des eaux pompées
00 :01	9 :41	9 :42	Gardien du site	Dirige le ou les représentants du MENV vers les lieux de l'évènement et mentionne les règles de sécurité
00 :05	9 :45	9 :50	Directeur Intersan	Rencontre le MENV
00 :10	9 :50	10 :00	MENV	Avisé au besoin, la Sécurité Publique, le MAPAQ, la Santé Publique, etc.
00 :01	10 :33	10 :34	Gardien du site	Dirige le 2 ^{ème} camion vers le site de pompage
00 :01	10 :36	10 :37	Gardien du site	Dirige la firme d'échantillonnage vers les lieux de l'évènement et mentionne les règles de sécurité à suivre
00 :02	10 :37	10 :39	Resp. Opérations Intersan	Fournit au besoin les équipements de protection personnelle appropriés au personnel de la firme d'échantillonnage
01 :00	10 :40	11 :40	Firme d'échantillonnage	Prélève les échantillons d'eaux contaminées et d'eaux de surface, mesure le pH et la conductivité de l'eau
00 :20	10 :37	10 :57	Cie de pompage (2 ^{ème} camion)	Début du pompage des eaux déversées par le 2 ^{ème} camion
00 :20	10 :57	11 :17	Cie de pompage (2 ^{ème} camion)	Début du transfert des eaux déversées dans le bassin par le 2 ^{ème} camion

SCÉNARIO D'INTERVENTION MINUTE PAR MINUTE

SCÉNARIO : Fuite d'un bassin contenant des eaux de lixiviation

Temps Estimé (hre)	Temps réel		Fait par	Mission
	Initial	Terminal		
02 :00	11 :40	13 :40	Firme d'échantillonnage	Expédition des échantillons au laboratoire
00 :20	21 :19	21 :39	Cie pompage (1 ^{er} camion)	Fin du pompage des eaux déversées par le 1 ^{er} camion
00 :20	21 :39	21 :59	Cie pompage (1 ^{er} camion)	Fin du transfert des eaux déversées dans le bassin par le 1 ^{er} camion
00 :20	21 :40	22 :00	Cie pompage (2 ^{ème} camion)	Fin du pompage des eaux déversées par le 2 ^{ème} camion
00 :20	22 :00	22 :20	Cie pompage (2 ^{ème} camion)	Fin du transfert des eaux déversées dans le bassin par le 2 ^{ème} camion
02 :00	ND	ND	Équipe d'intervention Resp. Opération	Nettoyage final et remise en état des lieux
	ND		Équipe d'intervention, Resp. Opération et Directeur d'Intersan	Retour aux activités normales
			Firme d'échantillonnage	Prépare un rapport et en remet deux copies au Directeur d'Intersan (incluant les certificats d'analyses)
			Directeur Intersan	Prépare un rapport de remise en état des lieux et transmet une copie de ce rapport ainsi que le rapport de la firme d'échantillonnage au MENV



INTERSAN INC
UNE FILIALE DE CANADIAN WASTE SERVICES

Sainte-Sophie
(Québec) Canada

PLAN DES MESURES D'URGENCE

TREMBLEMENT DE TERRE

Mesures à prendre lors d'un tremblement de terre. Le contenu de cette page peut vous servir dans tout sinistre lors duquel il y a des objets qui tombent.

SI VOUS ÊTES À L'INTÉRIEUR, RESTEZ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

- 1) **S'asseoir ou se tenir debout contre un mur ou prendre comme couverture un bureau ou une table ou se tenir debout dans un passage.**
- 2) **Se tenir loin des fenêtres, vitres et portes extérieures.**
- 3) **Ne pas se servir des lumières, ne pas fumer, ne pas se servir d'allumettes ou de briquets pour AUCUNE raison avant que les lignes de gaz n'aient été vérifiées.**
- 4) **Ne pas tenter de quitter le bâtiment pendant un tremblement de terre, parce qu'à l'extérieur, on retrouve des objets tombants (lignes électriques, débris, etc.)**

SI VOUS ÊTES À L'EXTÉRIEUR

- 1) **Tenez-vous le plus loin possible des édifices et des lignes électriques.**
- 2) **Surveillez les vitres qui tombent, les fils électriques, les poteaux et les autres débris.**

CONSEILS DONNÉS PAR LE SERVICE DES DÉSASTRES, CROIX ROUGE CANADIENNE.